

**SITE NATURE 2000**  
Cap Ferrat

Natura 2000 FR 9301996  
**CAP FERRAT**



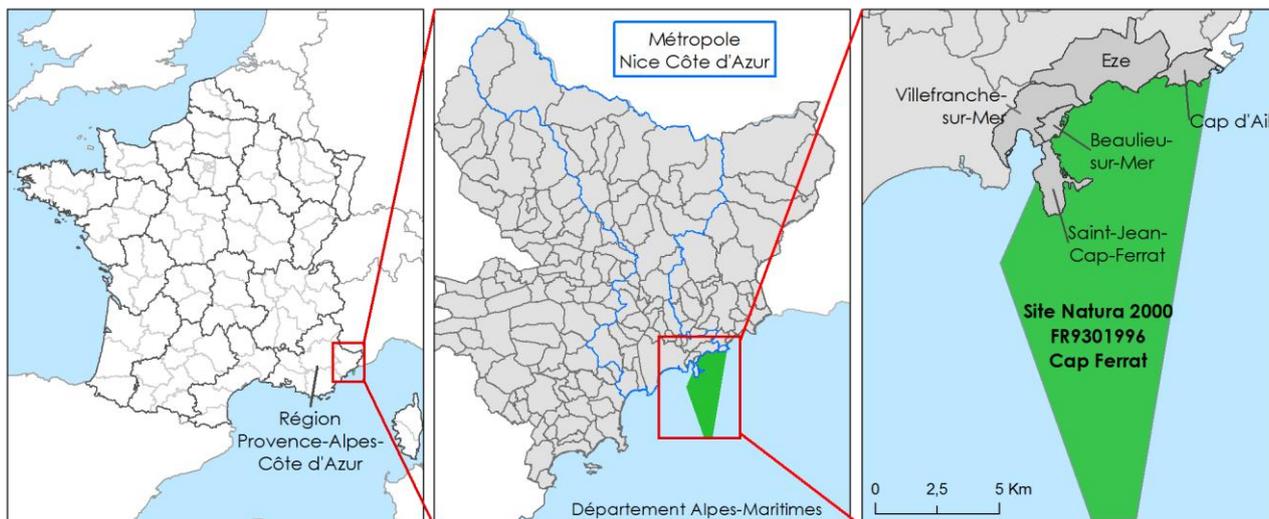
## DOCUMENT D'OBJECTIFS

- Note de synthèse -



## 2. PRESENTATION GENERALE DU SITE ET SON CONTEXTE

Le site Natura 2000 Cap Ferrat (FR 9301996) est un site **entièrement marin** de **8 958 hectares**. Situé en région PACA, dans le département des Alpes-Maritimes, il s'étend face à cinq communes littorales, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Beaulieu-sur-Mer, Villefranche-sur-Mer, Eze et Cap d'Ail, depuis la pointe de la Gavinette, à l'ouest, jusqu'à la digue de la plage Marquet à l'est. Se prolongeant au-delà des 3 milles nautiques (mais avant les 12 MN), il comprend une partie d'un des canyons sous-marins de Nice, le canyon du Paillon.

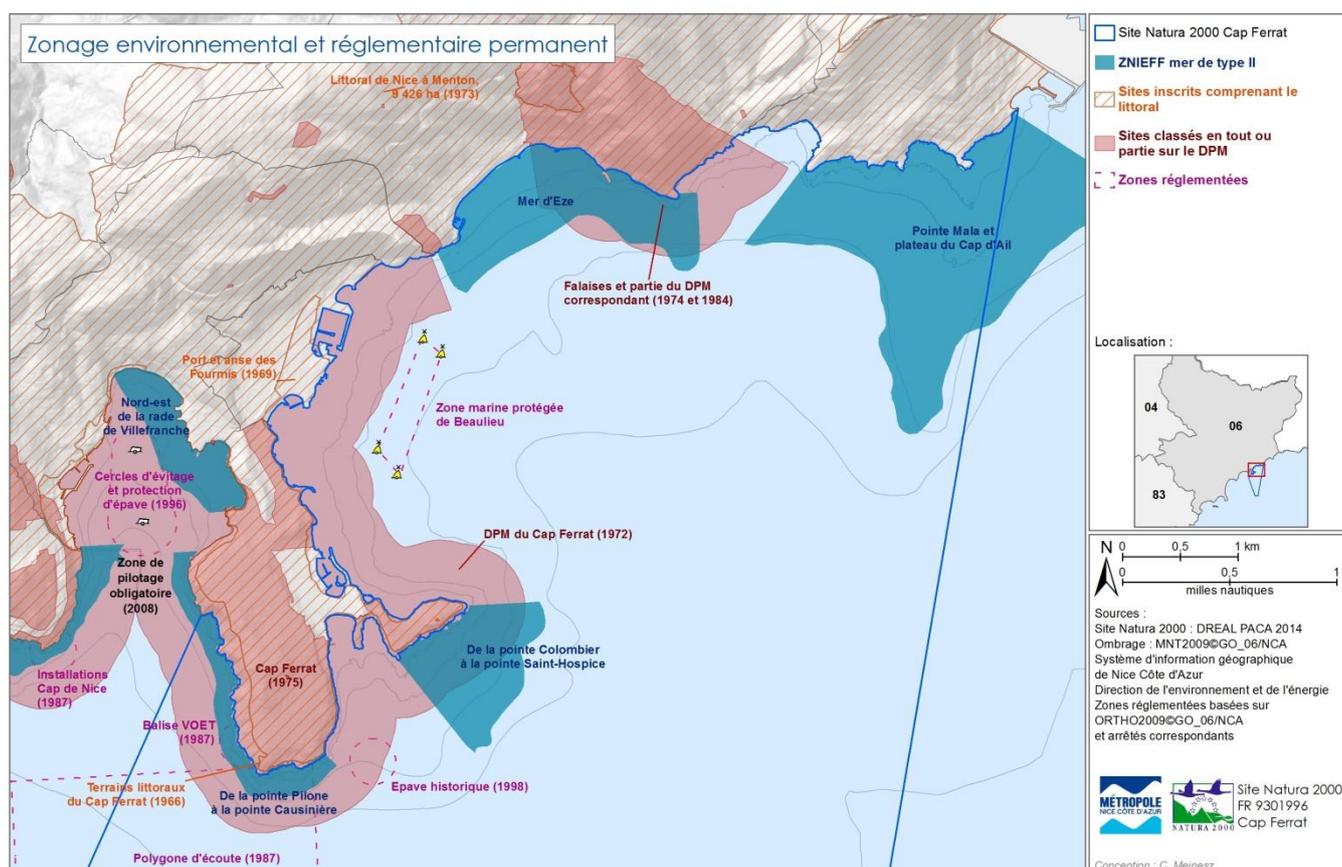


Sources : Système d'information géographique de Nice Côte d'Azur, DREAL PACA 2014, IGN GEOFLA 2012, EUROSTAT 2010.

### Éléments de contexte

<b>Contexte socio-économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population permanente des 5 communes du site d'environ 19 000 habitants (2010)</li> <li>• Fréquentation estivale importante : une quarantaine d'hôtels avec plus de 1300 chambres et plus de 6 500 résidences secondaires ou logements occasionnels (2010)</li> <li>• Urbanisation littorale marquée mais terrains escarpés naturels</li> <li>• Part importante du tourisme dans l'économie locale, orientation haut de gamme (hôtellerie, restauration de luxe)</li> </ul>
<b>Climat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Climat méditerranéen : hivers doux, fort ensoleillement, précipitations peu fréquentes mais importantes</li> <li>• Vent dominant de secteur est et également ouest, principalement avril et automne</li> <li>• En période estivale, alternance brise de terre la nuit et brise de mer le jour</li> </ul>
<b>Caractéristiques physiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Littoral rocheux calcaire, sauf Cap d'Ail constitué d'éléments volcaniques</li> <li>• Pentés abruptes au Cap Ferrat, relativement douces dans le Golfe de Saint Hospice et avancée en plateau au niveau du Cap d'Ail</li> <li>• Au sud-ouest, tête du canyon sous-marin du Paillon à plus de 1 200m</li> <li>• Circulation générale des courants dominée par le courant Liguro-Provençal-Catalan</li> <li>• Hydrodynamisme côtier complexe (effets conjoints des vents, de la houle et de la morphobathymétrie...)</li> </ul>
<b>Documents de planification et outil de gestion concernant le littoral</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PLU de Villefranche-sur-Mer, Eze et Cap d'Ail approuvé, PLU de Beaulieu-sur-Mer en cours de modification, POS à Saint-Jean-Cap-Ferrat</li> <li>• PLUi et SCOT à l'échelle de la Métropole Nice Côte d'Azur en cours d'élaboration</li> <li>• Directive territoriale d'aménagement des Alpes-Maritimes approuvée par décret en décembre 2003</li> <li>• Contrat de baie d'Azur, depuis le Cap d'Antibes jusqu'à Cap d'Ail, signé en 2012</li> </ul>

<b>Aménagements en mer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 56 hectares aménagés sur la mer sur les communes du site dont 33 ha dans le périmètre du site</li> <li>• Principaux aménagements sur la mer dans le site : ports de Saint Jean, Beaulieu Fourmis, Beaulieu Plaisance et Eze, ports-abris de villa particulière</li> </ul>
<b>Eaux usées et pluviales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2010 raccordement des communes du site à la station d'épuration Haliotis, auparavant rejet direct en mer au sud du Cap Ferrat par l'émissaire dit Causinière</li> <li>• Réseaux des communes du site principalement séparatif, unitaire au niveau du centre de Beaulieu</li> <li>• Présence d'une dizaine de déversoirs d'orage rejetant en mer</li> <li>• Présence d'une dizaine d'exutoires d'eaux pluviales en mer</li> </ul>
<b>Zonage environnemental et réglementaire permanent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 ZNIEFF marines de type II dans ou à cheval avec le périmètre du site</li> <li>• 2 sites classés et trois sites inscrits comprenant le DPM et/ou la bande littorale</li> <li>• Intégré dans le Sanctuaire Pelagos</li> <li>• Une zone marine protégée de 25 ha (concession du DPM depuis 1981) co-gérée par le conseil général, le CDPMEM et la prud'homie de Villefranche</li> <li>• Deux zones interdites au mouillage, au chalutage et à la plongée sous-marine (arrêté préfectoral du 31 décembre 1987)</li> <li>• Une zone interdite au mouillage et à la plongée sous-marine pour la protection d'une épave (arrêté préfectoral du 27 mai 1998)</li> <li>• Une zone de pilotage obligatoire (arrêté préfectoral du 14 février 2008) effective en rade de Villefranche pour les bateaux de plus de 50 m</li> </ul>



### 3. LE PATRIMOINE NATUREL

La directive Habitats, Faune, Flore liste les habitats et espèces d'intérêt communautaire dont la conservation, à l'échelle européenne, nécessite la désignation de sites Natura 2000 (annexes I et II).

L'arrêté du 16 novembre 2011 a établi, à partir de la directive européenne, la liste des habitats et espèces justifiant la désignation de sites Natura 2000 en France. On dénombre ainsi en France : 9 habitats marins (code UE 11xx et 8330) et onze espèces marines et amphihalines.

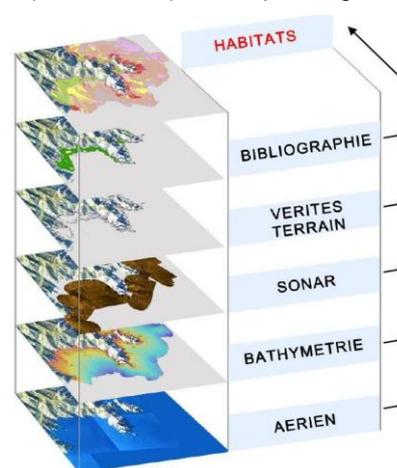
Afin de préciser et faciliter l'identification des habitats d'intérêt communautaire, chacun a été décliné à l'échelle nationale en un ou plusieurs habitats élémentaires (travail coordonné par le muséum national d'histoire naturelle - MNHN).

#### Les habitats d'intérêt communautaires sur le site

Sur le site Natura 2000 Cap Ferrat, le diagnostic écologique a été réalisé entre 2010 et 2012 par le bureau d'étude Andromède Océanologie, dans le cadre d'un programme national (CARTHAM) lancé par l'agence des aires marines protégées.

Sur la base des données existantes (bibliographie, cartographies pour le contrat de baie d'Azur et pour le port de Beaulieu, photos aériennes) et à partir de nombreux relevés terrain (sonar, relevés bathymétriques, observations directes et en plongée), une cartographie des habitats d'intérêt communautaire a été réalisée.

Chaque habitat élémentaire a fait l'objet d'une analyse écologique afin de déterminer leur état de conservation sur le site. Pour évaluer l'état de conservation les critères définis par le MNHN et la DREAL PACA ont été pris en considération, mais au vu des données et méthodes disponibles, « l'avis d'experts » reste indispensable dans l'analyse écologique. L'état de conservation des habitats du site « Cap Ferrat » a ainsi été présenté et validé par les rapporteurs scientifiques.



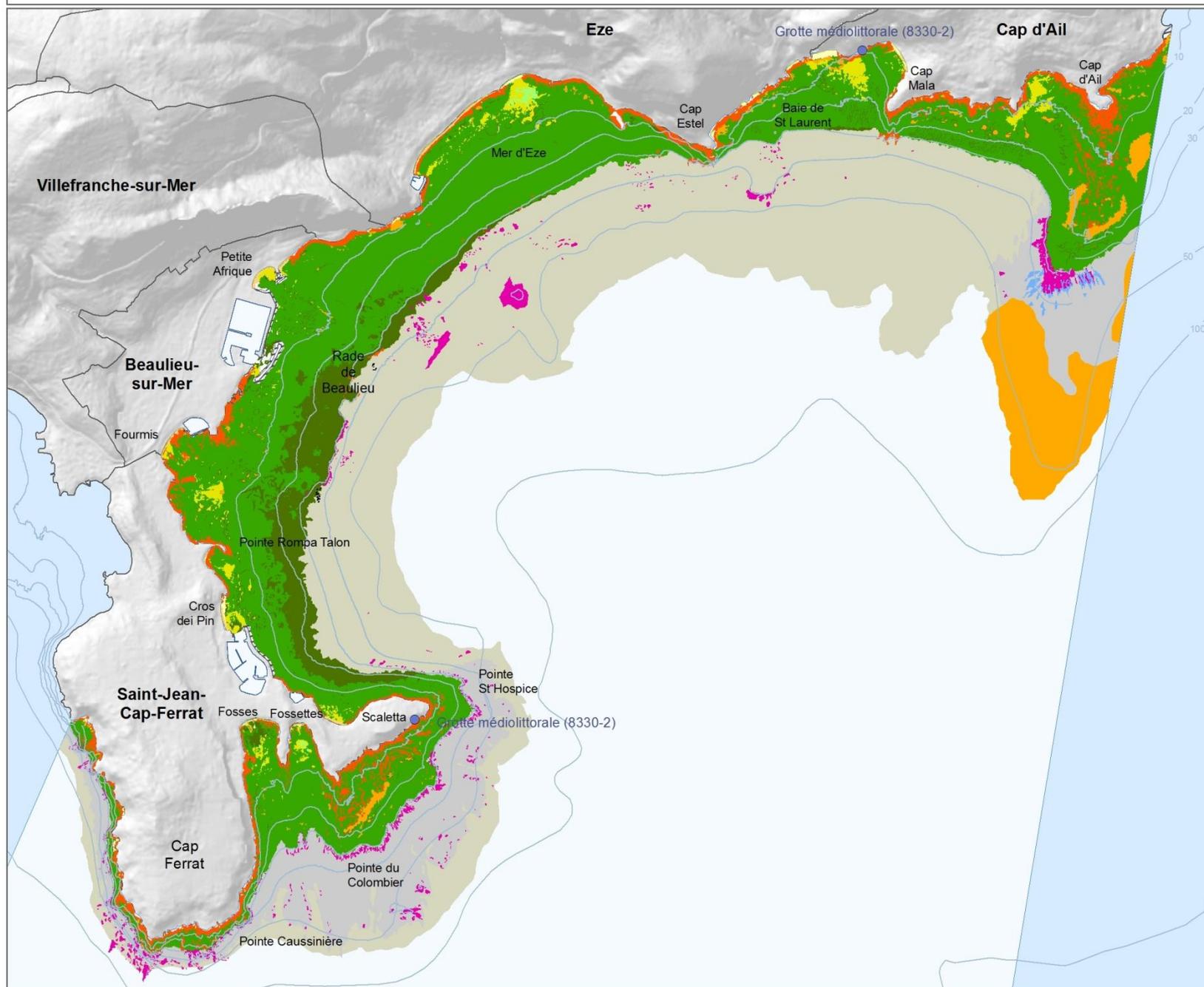
Afin de parvenir à une restitution synthétique des résultats cartographiques et de l'analyse écologique à plus fine échelle, une sectorisation géographique du site Natura 2000, au 1/12 000ème, a été suivie :

- ▶ Secteur 1, le Cap Ferrat : de la pointe de la Gavinette à la pointe St Hospice,
- ▶ Secteur 2, le golfe de St Hospice – Rade de Beaulieu : de la pointe St Hospice au port de Beaulieu,
- ▶ Secteur 3, le golfe de St Hospice – Mer d'Eze : du port de Beaulieu au Cap Estel,
- ▶ Secteur 4, le golfe de St Hospice – Cap d'Ail : au Cap Estel à la digue Marquet.

L'inventaire biologique du site a permis d'identifier **13 habitats élémentaires** (déclinaison du MNHN) correspondant à **cinq habitats d'intérêt communautaire génériques** (EUR 28) : les bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (code 1110), l'herbier de Posidonie (habitat prioritaire, code 1120), les replats boueux ou sableux exondés à marée basse (code 1140), les récifs (code 1170) et les grottes marines submergées ou semi-submergées (code 8330).

**L'étage supralittoral** (au-dessus du niveau des eaux) **n'ayant pas été inventorié**, trois habitats élémentaires susceptibles d'être présents n'ont pas été cartographiés et analysés : la roche supralittorale (1170-10), les sables supralittoraux avec ou sans laisses à dessiccation rapide (1140-7), les laisses à dessiccation lente dans l'étage supralittoral (1140-8).

**Les 13 habitats élémentaires du site « Cap Ferrat » sont présentés à la suite.**



**HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**1110 - Bancs de sables à faible couverture permanente d'eau marine**

- 1110-6 Sables fins bien calibrés
- 1110-8 Association à cymodocée sur SFBC
- 1110-7 Sables et graviers sous influence des courants de fond
- 1110-8 Sables grossiers et fins graviers brassés par les vagues
- 1110-9 Galets infralittoraux

**1120 - Herbiers à posidonie\***

- 1120-1 Herbiers à posidonie
- 1120-1 Association de la matre morte

**1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse**

- 1140-9- Sables médiolittoraux
- 1140-10 Sédiments détritiques médiolittoraux

**1170- Récifs**

- 1170-11 Roche médiolittorale supérieure
- 1170-12 Roche médiolittorale inférieure
- 1170-13 Roche infralitt. à algues photophiles
- 1170-14 Coralligène

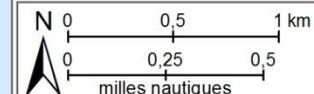
**AUTRES HABITATS**

**Habitats naturels**

- Biocénose du détritique côtier
- Association à rhodolithes sur DC
- Biocénose des fonds détritiques envasés

**Habitats artificiels**

- Récifs artificiels
- Aménagements artificiels



Sources :  
Site Natura 2000 : DREAL PACA, 2014  
Habitats : programme CARTHAM, contrat AAMP - Andromède océanologie, 2012  
Bathymétrie : SHOM, 2006, Andromède Océanologie, 2007  
Ombrage : MNT2009@GO\_06/NCA  
Système d'information géographique de Nice Côte d'Azur  
Direction de l'environnement et de l'énergie

DOCUMENT DE TRAVAIL  
ne pas utiliser pour la navigation

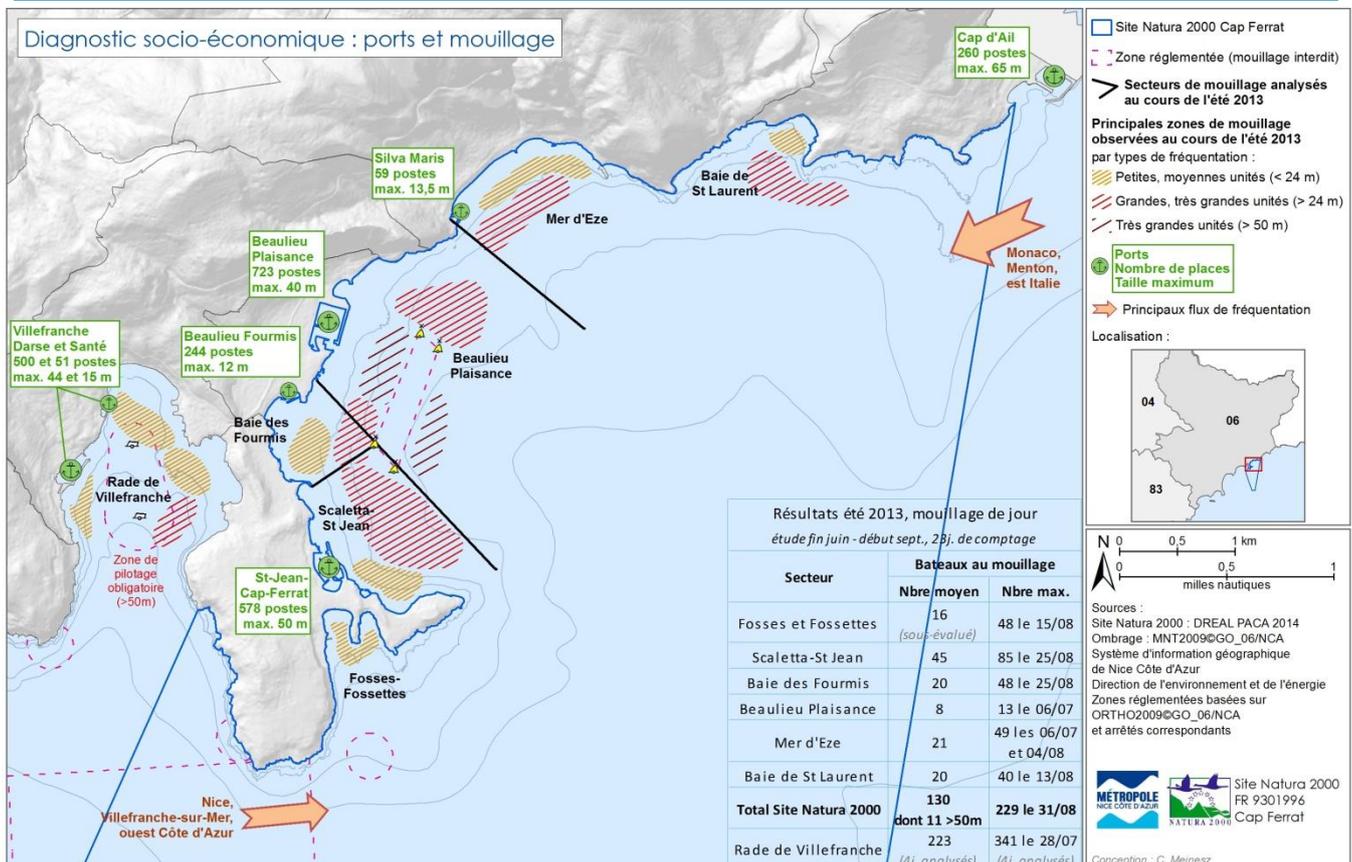
## 4. LES ACTIVITES HUMAINES

Les activités humaines présentes ont été recensées et évaluées par la Métropole Nice Côte d'Azur, afin d'établir le diagnostic socio-économique du site.

### LA PLAISANCE

- 4 ports dans le site Natura 2000, un total de plus de 1 600 places
- Port de Beaulieu Plaisance certifié Port Propre, démarche en cours ou en projet sur les autres ports
- Fréquentation au mouillage importante de mai (Festival de Cannes, Grand prix de Monaco) à octobre et surtout en juillet et août, sur toutes les anses du site :
  - En moyenne par jour 130 bateaux présents (au max. 229) dont 14 entre 24 et 50m, et 11 supérieurs à 50m.
  - Fréquentation en majorité de petits bateaux (<10m) mais grandes unités (>24m) également bien présentes
  - Principal secteur de mouillage entre la pointe Saint Hospice et le port de Saint Jean
  - Mouillage de longue durée de certaines grandes unités sur le site, plusieurs jours ou semaines
- Une zone de mouillage propre face à la plage La Mala à Cap d'Ail
- A proximité du site la rade de Villefranche reçoit plus de bateaux au mouillage que tout le périmètre Natura 2000, mais moins de très grandes unités (>50m)
- Zone de pilotage obligatoire effective pour les plus de 50m sur la rade de Villefranche

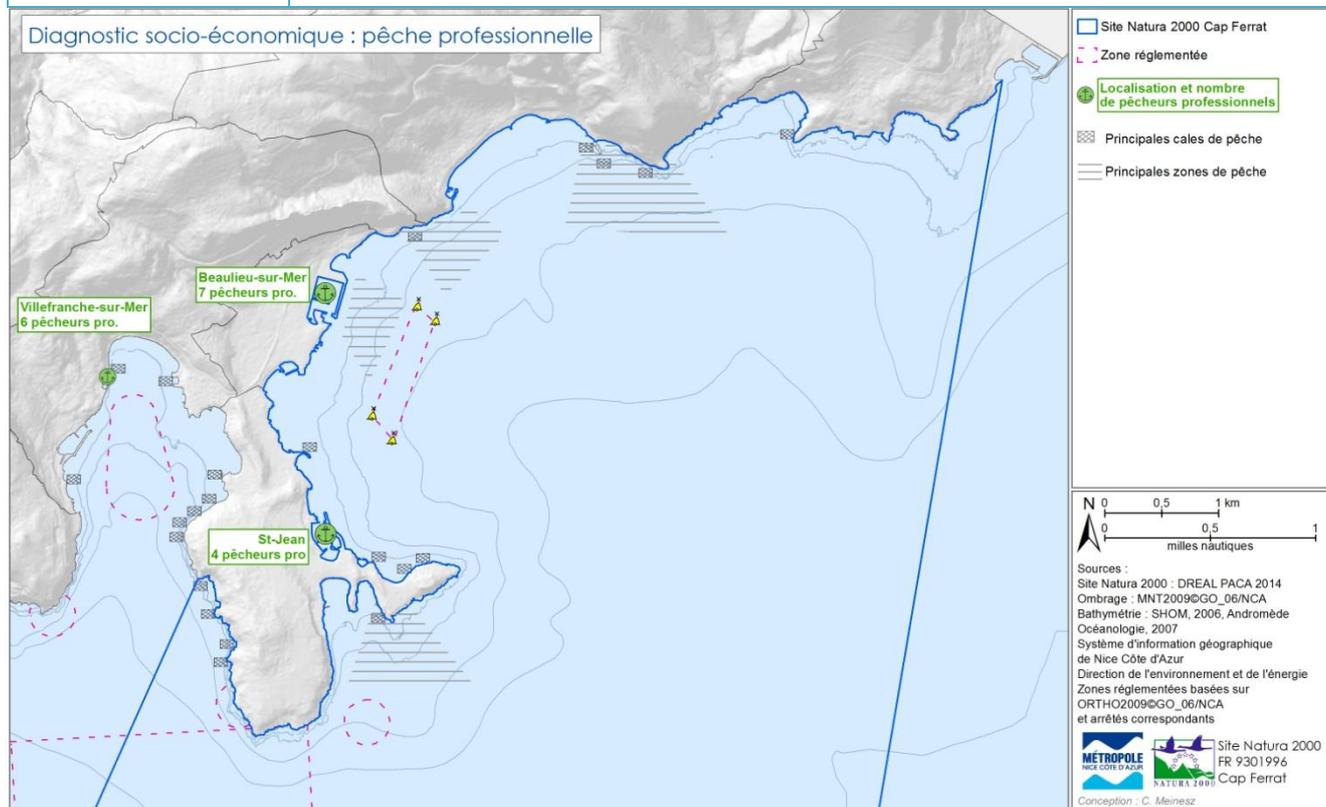
Enjeux socio-économiques locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité historique et bien implantée, à la fois petite et grande plaisance</li> <li>• Retombées économiques importantes et variées : ports, chantiers naval, shipchangers, agences maritimes, hôtellerie, restauration, multiples commerces...</li> <li>• Participation à la fréquentation des établissements haut de gamme présents (tourisme de luxe)</li> <li>• Plusieurs associations locales de plaisanciers</li> <li>• Accès à la mer favorisant sa connaissance et son appropriation</li> </ul>
Effets négatifs potentiels sur les habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction ou fragilisation plus ou moins importante des fonds marins par les aménagements sur la mer et le mouillage forain (ancre et chaîne)</li> <li>• Pollutions (eaux usées, de fond de cale, hydrocarbures, peintures anti-fouling, déchets, ...)</li> <li>• Propagation d'espèces invasives</li> <li>• Dérangements de la faune par la fréquentation importante et le bruit</li> <li>• Collision d'espèces (mammifères, tortues)</li> </ul>



## LA PECHE PROFESSIONNELLE

- Secteur de la prud'homie de Villefranche : 8 patrons pêcheurs à l'année et 9 saisonniers (dont un qualifié oursinier)
- En saison estivale, une partie des pêcheurs travaille au sein d'une société de transport maritime de passagers (AMV)
- Pêche côtière artisanale aux petits métiers (filets fixes de surface ou de fond, palangres, casiers, muselières, lignes)
- Activité à la journée à bord de « pointus » de moins de 12m.
- 4 zones interdites à la pêche dans le site (ZMP, polygone d'écoute, protection d'une balise et d'une épave)
- Une zone réservée à la pêche en saison par le balisage (Saint Jean) et dérogation d'accès à la bande des 300m la nuit
- Commercialisation principalement en direct sur le quai (étals réservés), ou sur les marchés et à des restaurateurs
- Trois corailleurs sur le quartier maritime de Nice

Enjeux socio-économiques locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité traditionnelle et ancestrale à caractère patrimonial fort</li> <li>• Activité économique pérenne (une quinzaine de professionnels)</li> <li>• Diversification de la moitié des pêcheurs en saison estivale (car forte fréquentation du plan d'eau et opportunités touristiques)</li> <li>• Connaissances de la faune marine et transmission</li> </ul>
Effets négatifs potentiels sur les habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la richesse quantitative (prélèvements)</li> <li>• Abrasion et dégradation physique d'habitats (filets)</li> <li>• Macrodéchets (perte de matériel)</li> <li>• Déstabilisation des réseaux trophiques (prélèvement d'espèces prédateurs)</li> </ul>



## LES PECHEES MARITIMES DE LOISIR

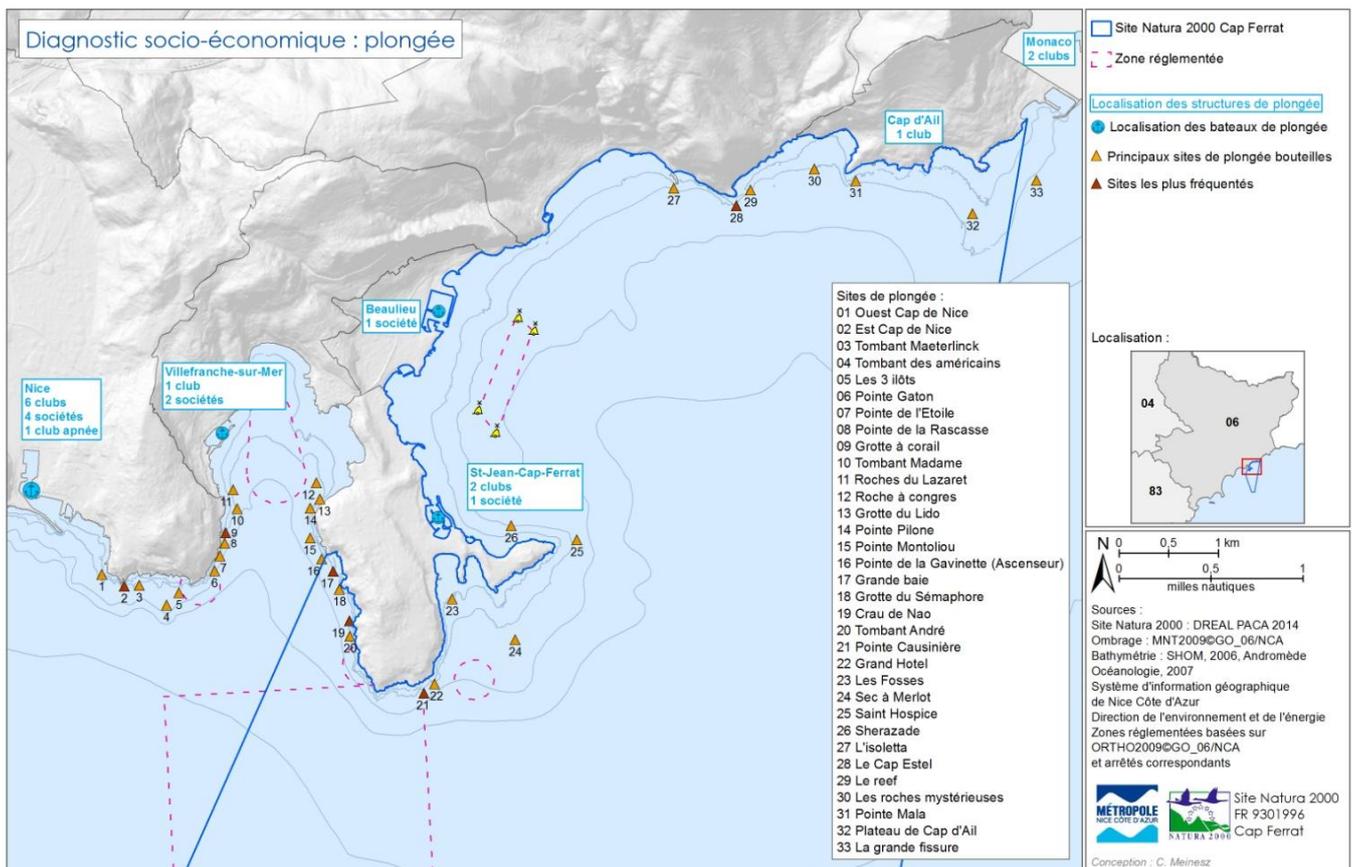
- Pêche de plaisance, chasse sous-marine, pêche aux oursins, et pêche à pied bien présentes mais pas de données chiffrées
- Associations locales entre Nice et Cap d'Ail : 4 de pêche de plaisance, 2 de chasse-sous-marine (Nice), 2 de pêche à pied
- Une dizaine de concours de pêche de plaisance (pêche à soutenir ou à la traîne) et quelques concours de pêche à pied
- Pratique principalement librement en dehors d'un cadre associatif
- Deux sociétés proposant de la pêche au gros sur le site

Enjeux socio-économiques locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à la mer favorisant sa connaissance et son appropriation</li> <li>• Retombées économiques (matériel de pêche)</li> </ul>
Effets négatifs potentiels sur les habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la richesse quantitative (prélèvements)</li> <li>• Destruction ou fragilisation d'habitats (ancrage, arrachages)</li> <li>• Macrodéchets (perte de matériel)</li> <li>• Déstabilisation des réseaux trophiques (captures d'espèces prédateurs) et au sein d'espèces hermaphrodites (captures d'individus âgés)</li> </ul>

## LA PLONGEE SOUS-MARINE

- 5 structures de plongée sur le site Natura 2000, 19 autres à proximité (Nice, Villefranche, Monaco, Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer) dont une uniquement apnée
- 7 bateaux supérieurs à 10 m et une quinzaine entre 5 et 10 m
- Fréquentation individuelle (hors structure) également présente
- 17 sites de plongée dans le site, dont 4 bien fréquentés, situés majoritairement près du littoral (accessibles par la terre)
- Pratique toute l'année mais principalement de mai à octobre
- Entraînements et championnats d'apnée à l'ouest du Cap Ferrat
- Pratique du palmes/masque/tuba (ou randonnée subaquatique) essentiellement autonome à partir des plages ou sentiers du littoral, développement de l'activité encadrée (associations, clubs de plongée)

Enjeux socio-économiques locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation au milieu marin des pratiquants (découverte, diffusion d'informations)</li> <li>• Amélioration des connaissances (observations sous-marines, science participative)</li> <li>• Retombées économiques, emplois</li> <li>• Actions en faveur de la préservation du milieu marin (nettoyage de fonds)</li> </ul>
Effets négatifs potentiels sur les habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction ou fragilisation plus ou moins importantes des fonds marins par le mouillage forain (ancre et chaîne)</li> <li>• Destruction ou fragilisation involontaire d'organismes fixés (coups de palmes, mauvaise stabilisation, gestes amples)</li> <li>• Dérangement de la faune (approche d'espèces, proximité des lieux d'habitat et/ou de chasse, éclairages perturbateurs, bulles d'air)</li> </ul>



## LA CROISIERE ET LES TRANSPORTS MARITIMES

- Six entreprises de transport côtier de passagers à proximité (Villefranche, Nice, Monaco et Saint-Laurent-du-Var) proposant des excursions notamment dans le périmètre du site d'avril à octobre et également du transport de passagers (navettes)
- 9 structures proposant du whale-watching (observations de mammifères marins) présentes sur le 06, susceptibles de parcourir le site. Sorties ou en affrètement, parfois combiné avec activité de pêche au gros
- Navigation de bateaux de croisière dans le site et escales à proximité en rade de Villefranche (mouillage sur coffre ou forain) et à Monaco (à quai) : en 2012, 146 escales à Villefranche, près de 340 000 croisiéristes
- Navigation de ferries à passagers tout au long de l'année et principalement en saison estivale, à partir du port de Nice : en 2012 1460 rotations principalement en direction de la Corse mais également Toulon et Savone
- Navigation et ponctuellement mouillage de navires de charge, en particulier cimentiers effectuant la liaison Nice-Corse : 90 escales au port de Nice en 2012

Enjeux socio-économiques locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités d'excursions côtières, de whale-watching, bien présentes et en développement sur le site et à proximité (rade de Villefranche)</li> <li>• Retombées économiques directes (entreprises, emplois, équipementiers ...) et indirectes (souvenirs, restauration, hôtellerie, excursions...)</li> <li>• Secteur de la croisière bien organisé (réseaux d'entreprises) pour stimuler les retombées</li> <li>• Activités de croisières, de ferries à passager, et de fret encadrées au niveau national et international</li> <li>• Diffusion d'infos, sensibilisation, connaissance du milieu marin (whale-watching)</li> </ul>
Effets négatifs potentiels sur les habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dérangement de la faune (passages, approche des mammifères marins, vitesse, bruit)</li> <li>• Collisions avec certaines espèces</li> <li>• Propagation d'espèces invasives (eaux de ballast)</li> <li>• Pollution par les hydrocarbures, anti-fouling, macrodéchets, émissions dans l'air, ...</li> <li>• Destructures ou fragilisation par le mouillage des navires de charge dans l'attente d'une place à quai</li> </ul>

## LES ACTIVITES NAUTIQUES MOTORISEES

- Cinq entreprises proposant des activités nautiques motorisées sont présentes sur le site, basées sur les plages (Paloma, Fourmis, Mala) ou près de port (Beaulieu plaisance), entre mai et octobre
- Activité de véhicules nautiques à moteur (jet-ski, scooter des mers) depuis le site (4 sociétés) et à partir de Nice, Villefranche et Monaco, sorties guidées, location
- Activités de ski nautique, wakeboard et engins tractés proposées par 4 structures dans le site
- Pratique importante à partir des grandes unités sur le plan d'eau via des équipements embarqués
- Activité de parachute ascensionnel proposée par un établissement dans le site, à partir d'un bateau plateforme
- Activité de Flyboard en développement, actuellement proposée par 2 entreprises sur le site (2013)

Enjeux socio-économique locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités bien implantées sur le site et en développement (nouvelles pratiques)</li> <li>• Retombées économiques variées directes (entreprises, emplois, équipementiers...) ou indirectes (attractivité du littoral, restauration, hôtellerie...)</li> </ul>
Effets négatifs potentiels sur les habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dérangement faune (bruit, vitesse)</li> <li>• Collision avec certaines espèces (mammifères marins, tortues...)</li> <li>• Pollution des eaux par les hydrocarbures</li> </ul>

## LES ACTIVITES NAUTIQUES NON MOTORISEES

- 7 clubs associatifs proposant des activités nautiques non motorisées sur les communes du site et une société
- Activité de voile regroupant plus de 750 licenciés en 2013 sur les communes du site et également pratiquée librement. Plusieurs compétitions organisées en partie dans ou à proximité du site (en particulier régata des 3 Caps et en 2013 Generali Solo)
- Activité de kayak proposée et aviron de mer proposée par 8 clubs entre Nice et Monaco (3 spécialisés aviron) et par des sociétés d'activités nautiques, pratique libre également présente. 2 compétitions d'aviron chaque année depuis Nice et Monaco
- Activité de standup paddle et ponctuellement de kite-surf, librement ou proposée par certains clubs et sociétés
- Présence de l'école de la mer du conseil général des Alpes-Maritimes, accueillant les scolaires de mars à octobre

Enjeux socio-économiques locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retombées économiques directes (associations, entreprises, équipementiers...) et indirectes (attractivité du littoral, restauration, hôtellerie...)</li> <li>• Connaissance, sensibilisation à l'environnement marin</li> </ul>
Effets négatifs potentiels sur les habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dérangement faune (passages)</li> <li>• Balisage potentiel des compétitions</li> <li>• Macrodéchets</li> </ul>

## LES PLAGES, LE PLAN D'EAU et LES SENTIERS DU LITTORAL

- 12 plages sont présentes dans le site, pour la plupart de superficies réduites
- 9 plages font l'objet d'un contrôle de la qualité des eaux de baignade ; classées en 2013 et 2012 majoritairement en excellente qualité (13 points sur 14) ou en bonne qualité (1 point)
- Opérations de gestion plus ou moins importantes sur les plages pour la saison estivale : rechargement annuel, profilage et nettoyage tous les jours par engins motorisés sur la plage des Fourmis et celle de la Petite Afrique, rechargement et profilage par engins motorisés ponctuellement sur les plages Paloma, Cros dei Pin et Eze, et profilage et nettoyage manuels sur les plages Fosses, Fossettes et Mala.
- 8 établissements balnéaires actuellement présents sur 5 plages du site : Paloma, Fourmis, Petite Afrique, Eze et Mala
- Le balisage du plan d'eau est géré par le SIVOM de Villefranche (en régie à Beaulieu jusqu'en 2013) et une grande partie des bouées sont fixées via des ancrages non destructifs
- A l'intérieur du périmètre on dénombre : 9 ZIEM, 2 ZIM dont une permanente valant cale de pêche, 1 ZMP, 2 ZI VNM, 6 chenaux d'accès aux navires et engins immatriculés, 5 ZRUB et 1 chenal d'accès aux engins non immatriculés.
- Durant la période estivale, le plan d'eau est nettoyé régulièrement, jusqu'à deux fois par jour, (SIVOM de Villefranche) et en juillet et août un repérage aérien des nappes de surface est effectué chaque matin (Conseil général)
- Quatre itinéraires littoraux sont inscrits au PDIPR, entretenus par le conseil général et les communes, en lien avec les services de l'Etat (DDTM) : Cap Ferrat, pointe Saint Hospice (panneaux sur l'environnement littoral réalisés par SOS Grand Bleu), isthme de Saint Jean, Cap d'Ail (panneaux sur la végétation littorale).

Enjeux socio-économiques locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de baignades et balades très présentes, plages fréquentées</li> <li>• Participation à l'attractivité du territoire</li> <li>• Retombées économiques directes et indirectes (établissements balnéaires, restauration, tourisme...)</li> <li>• Limitation de certaines emprises privées sur le bord de mer (sentiers du littoral)</li> </ul>
Effets négatifs potentiels sur les habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recouvrement ou envasement des habitats sur et au droit des plages (rechargement, nivellement)</li> <li>• Enlèvement et dégradation des habitats de plage (nettoyage, opérations mécaniques)</li> <li>• Piétinement et érosion de certains habitats du supra au médiolittoral (promenade, baignade)</li> <li>• Artificialisation du littoral (établissements balnéaires, aménagements des sentiers littoraux)</li> </ul>

